



Erreur calcul points retraite complémentaire

Par Marie7889

Bonjour,

Après 3 ans à me battre pour essayer de faire corriger des taux sur ma retraite complémentaire, je viens de recevoir un courrier me notifiant que le calcul est exact et que ce sont les taux sur mes bulletins de salaires qui sont erronés. Je suis quand même assez consternée, j'ai payé et mon employeur a payé ces cotisations aux taux indiqués sur les bulletins (évidemment cette société n'existe plus) la caisse a bien reçu ces sommes. Je croyais que les bulletins de salaires faisaient foi en cas de litige, sinon pourquoi nous demande t-on de les garder ? Et s'ils avaient dès le départ, fait le nécessaire ils auraient pu vérifier auprès de l'entreprise car celle-i existait encore en 2020, depuis elle a fusionné avec un grand groupe. Quels sont les recours et à qui m'adresser pour me faire confirmer ou infirmer que je dois être ou non régularisée? Merci d'avance. Cordialement.

Par morobar

Bjr,

Vous êtes censée recevoir chaque année un coupon récapitulatif des points acquis en cours d'année.
C'est ce capital qui est pris en compte, les caisses ne sont pas en mesure de vérifier les feuilles de paie.